

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Membres :

En exercice : 17
Quorum : 9
Présents : 12
Pouvoirs : 5

Date de convocation : 31 mars 2023

Date d'affichage : 14 avril 2023

Séance du 5 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 5 avril 2023 à 19 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Sonia VALLET, Maire.

Présents : Sonia VALLET, Abdallah MOHAMMED, Virginie HENNING, Xavier HALUT, Bernard BARELLE, Louis BENOIST, François BONTE, Claudette LASSELIN, Christine LUCIDARME, Catherine VION-MILCENT, Bruno BOITEL, Chloé TAILLART.

Excusés : Fabien POIRET (procuration à Abdallah MOHAMMED)

Florence THULLIER (procuration à Xavier HALUT)

Christian POIRET (procuration à Bruno BOITEL)

Fabrice DERON (procuration à Chloé TAILLART)

Dominique LAGANA (procuration à Virginie HENNING)

Secrétaire de séance : Chloé TAILLART

Également présents : Vincent JAKOBOWSKI, Valérie GRZEMBKA

Taux d'imposition 2023 :

Mme le Maire rappelle à l'assemblée que La loi de finances 2020 a acté la suppression de la taxe d'habitation. Suite à cette réforme, le législateur a décidé de transférer la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) aux communes. En 2021 le taux départemental de TFPB, à savoir 19,29 %, s'est additionné au taux communal de 28,00 %, soit un taux de 47,29 %.

Elle propose de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2023.

	Taux 2021	Taux 2022	Taux 2023
- Taxe foncière sur les propriétés bâties	28,00 %	47,29 % (28,00+19,29)	47,29 % (28,00+19,29)
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties	95,28 %	95,28 %	95,28 %

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal adopte les taux d'impositions 2023 ci-dessus.

Pour : 16
Contre : 01
Abstention : 0

Pour mémoire, nous n'avons pas augmenté les taux des impôts locaux depuis l'année 2000. Nous avons même baissé de 26,5 % le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties en 2010 (elle est passée de 38,08% à 28%).

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Sonia VALLET,
Maire de Lauwin-Planque